

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Photographie	
Titre du module	Projets photographiques I	
Code	2CVph12	DCV303243FE26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	12	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet aux étudiant·es d'entreprendre une démarche de création personnelle sur des projets d'envergure centrés sur la photographie documentaire et plasticienne. Il les confronte également aux divers aspects de développement et de production de tels projets.</p> <p>a) Photographie documentaire I : ce cours, en deux volets semestriels, vise à développer les démarches personnelles des étudiant·es dans le domaine de la photographie du réel. Il les aide à maîtriser et à choisir les critères inhérents à un projet photographique, en élargissant leur champ d'investigation et de réflexion. Le cours complète et renforce également leurs assises technique et pratique.</p> <p>b) Images fixes et en mouvement I : le cours vise à renforcer l'autonomie et la polyvalence des étudiant·es dans la réalisation de projets personnels exigeants en images fixes et en mouvement, tant du point de vue des contenus que de la réalisation finale.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Photographie documentaire (6 jours): ce cours, en deux volets, propose aux étudiant·es de développer et réaliser un projet photographique documentaire sur l'ensemble de la 2e année BA. Elaborés et planifiés d'un commun accord avec l'enseignant·e, les projets font l'objet de consultations régulières. Les étudiant·es doivent notamment aborder et résoudre les problèmes liés à la production de projets documentaires, qui sont évalués tant sur leurs qualités formelles et esthétiques que sur leurs contenus et traitements.</p> <p>b) Images fixes et en mouvement I (5 jours): ce cours offre aux étudiant·es un espace pour réaliser un projet photographique et/ou cinématographique d'envergure sur toute l'année. Le cours porte une attention particulière au dispositif de présentation et d'exposition des images.</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.</p>
Enseignant·e-s	<p>a) Matthieu Gafsou</p> <p>b) Laurence Bonvin</p>

Responsable module	Calypso Mahieu		
Descriptif validé le	15 octobre 2026	Par	Calypso Mahieu